

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille huit, le 22 décembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents : Jean-Victor Gruat, , Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard,
Marcel Gérardin, Berc'hed Troadec.

Absents : Anita Daniel excusée

Convocation : 15.12..2008

Secrétaire de séance : Marcel Gérardin

Objet : service public en zone rurale.

.Le conseil est informé que la population officielle de Brennilis au 1^{er} janvier 2009 a été
dénombrée à 447 habitants, soit in léger recul par rapport au chiffre antérieur fixé à 467.

.Faisant suite à la demande du Conseil syndical du PNRA, le conseil adopte la délibération
suivante concernant LA POSTE :

« le conseil municipal de Brennilis réuni le 22 décembre 2008 constate depuis plusieurs
années la dégradation constante du service public de la poste en zone rurale, rappelant le
caractère fondamental du principe selon lequel toutes les populations doivent avoir accès à
des services publics de qualité.

-exprime sa solidarité aux communes confrontées à des risques de réduction ou de
suppression des services de la poste sur leur territoire.

-se félicite de l'initiative prise par le comité syndical du PNRA en faveur du maintien
de la poste.

-déclare s'associer pleinement et solidairement à ces initiatives.

Pour copie certifiée conforme au registre
Le maire,
Jean-Victor GRUAT.

